



- de la Fédération de la Manche
- fédératives dans la Manche
- de l'union régionale normande dans la Manche



L'ÉDUCATION EST NOTRE GRANDE CAUSE, LA LAÏCITÉ EST NOTRE GRAND COMBAT, LA DÉMOCRATIE EST L'IDÉAL DE LA LIGUE !

LE MOT DES CO-PRÉSIDENTS

2018 : Une année qui conforte notre projet associatif et dont l'actualité justifie pleinement nos engagements.

«Faire des femmes et des hommes des citoyens acteurs de la société dans laquelle ils vivent.»

Cette citation de Jean Macé, fondateur de la ligue de l'enseignement, nous rappelle les engagements fondamentaux de notre mouvement et résonne totalement avec l'actualité. C'est pourquoi, la fédération de la Manche : fédération d'associations d'éducation populaire partage depuis longtemps ces slogans :

- **S'associer** est une force
- **Agir** pour l'éducation de tous, tout au long de la vie
- **Se cultiver ensemble**, à l'école et dans la cité
- **Militer pour la laïcité**, la diversité et la lutte contre les discriminations
- **Pratiquer le sport autrement**



Régis Mouchel, co-président de la fédération

Face, entre autres, aux enjeux climatiques, à la fracture sociale, à la mauvaise répartition des richesses et à la montée des inégalités sociales, à l'individualisme, au repli et à l'entre-soi, à la peur de l'autre. Il nous faut reconstruire du collectif, du vivre ensemble, et renforcer ces liens qui relient les hommes entre eux, et l'humanité avec la nature. Ces postures exigent que ces liens soient beaucoup plus intenses, beaucoup plus denses. Leur solidité nous projettera dans un futur durable, vivable et solidaire. Notre société a besoin de faire système pour résister et s'adapter aux enjeux du futur.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous avons besoin de repenser, de partager et de débattre des sujets guidant ces indispensables changements et de maîtriser la vitesse de leurs mise en œuvre afin que tous les citoyens les acceptent et se les approprient.

Les revendications sociétales de cette fin d'année nous confortent

GOUVERNANCE, CO-PRESIDENCE ET RESPONSABILITES

La co-présidence est une façon originale de gouverner au sein d'une association. Cette forme de présidence, bien qu'encore atypique statistiquement parlant, alors que la loi 1901 n'oblige juridiquement rien concernant la forme d'organisation statutaire, est une présidence assurée conjointement par plusieurs personnes, deux ou plus. Les responsables partagent la position la plus élevée dans l'organisation en souhaitant interagir et faire société autrement ! En droit associatif, la liberté contractuelle est de mise. La représentation légale peut donc être confiée au pluriel si, en interne, ce mandat est clairement confié par l'instance officielle et clairement formalisée. «Quand il y a plusieurs fondés de pouvoir ou mandataires établis par le même acte, il n'y a de solidarité entre eux qu'autant qu'elle est exprimée». Article 1995 du Code Civil.



Au centre : Anne Hébert, co-présidente de la fédération

dans cette position et nous incitent à poursuivre notre engagement et à redoubler d'efforts dans ce sens. Par nos pensées et nos actes de ligueurs nous sommes des **acteurs politiques** qui avons la particularité de pouvoir **combiner quatre niveaux d'actions** :

- **Agir au quotidien**, à travers nos activités culturelles, sportives et éducatives exercées au sein des associations, dans les centres de vacances, les classes découvertes, les CLHS, pour transformer les hommes en citoyen-acteur,
- **Développer un dialogue régulier auprès des élus** : grâce aux rencontres régulières avec les parlementaires et les élus locaux qui permettent de partager nos valeurs, nos attentes, nos projets et démontrer l'importance et le rôle des associations d'éducation populaire pour la cohésion sociale des territoires,
- **Cogérer des dispositifs d'actions publiques** qui permettent d'innover et de développer des actions en concertation avec des partenaires locaux de l'éducation, de l'engagement,
- **Promouvoir ou s'opposer à des mesures et des choix** en lien avec l'éducation, la laïcité et la démocratie grâce à la formation des militants, à l'organisation de débats et à notre toute nouvelle Cin'action.

Comme vous allez pouvoir le découvrir dans notre rapport d'activité, au cours de cette année 2018 nous avons mis en œuvre des actions qui favorisent les rencontres, les échanges et le faire ensemble afin qu'un réseau d'acteurs locaux puisse partager une posture politique qui favorise l'engagement citoyen pour que les hommes et les femmes deviennent acteurs dans la société dans laquelle ils vivent.

Anne Hébert, Régis Mouchel, Co-présidents



LA FÉDÉRATION DE LA MANCHE REPRÉSENTÉE AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA C.A.C.



Le calendrier prévisionnel

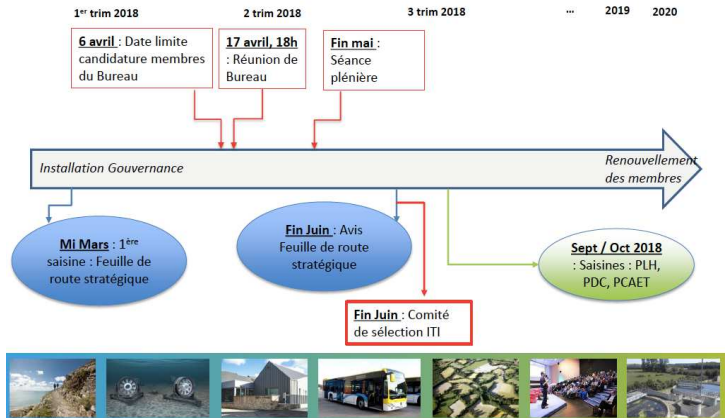
Le Conseil de développement⁽¹⁾ du Cotentin est le premier à voir le jour dans le département de la Manche.

Cette première année fut principalement consacrée à l'installation du conseil, du bureau et des différentes commissions. Les représentants de la fédération, Christelle Allain et Régis Mouchel ont choisi d'intégrer la commission «Ambition 3 : Préserver et aménager notre cadre de vie».

En 2019, le Conseil de développement du Cotentin devrait prendre sa vitesse de croisière.

Un deuxième conseil de développement verra le jour en 2019 dans le département, il s'agit de celui de Saint-Lô Agglo. La fédération de la Manche de la Ligue de l'Enseignement devrait l'intégrer, elle serait représentée par Anne Hebert et Michel Chaignon.

Régis Mouchel



(1) Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre. Ces assemblées, constituées de membres bénévoles issus de la société civile, sont créées par les métropoles, communautés urbaines, d'agglomération, de communes (à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants), pays et PETR en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Elles engagent leurs travaux sur saisine de la collectivité territoriale ou par auto saisine. Un président et souvent une équipe d'animation concourent à l'organisation des travaux du Conseil.

2018 – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES



Les administrateurs en commission cinéma

Afin de mettre en place son projet associatif dont les deux axes sont la vie fédérative et l'expression politique, la fédération de la Manche de la ligue de l'enseignement a **décidé la création de groupes de travail transversaux** au travers desquels se retrouvent les administrateurs et administrateurs honoraires. Rien n'interdit à ce que ces groupes s'ouvrent aux militants des associations affiliées.

Riche d'administrateurs issus d'associations culturelles et/ou au développement des

cinémas associatifs, **un groupe «cinéma»** s'est créé avec pour projet la réalisation sur le département de la Manche de projection débat tout au long de l'année. Les premières actions font l'objet d'un article spécifique au sein de ce rapport d'activité. Un deuxième groupe de travail s'est donné priorité de **tisser des liens avec les élus du département**. Rencontrer régulièrement durant la durée de leurs mandats des parlementaires est l'objectif premier.

Pour ce faire le groupe a commencé par élaborer un canevas de l'entretien et les sujets à aborder lors des ces entretiens. La

finalité de ce groupe est bien entendu l'extension du travail auprès des parlementaires à l'ensemble des élus et organismes partenaires. La fin d'année 2018 voit se concrétiser plusieurs rencontres. Premiers bilans en 2019 !

Enfin nous ne pouvons occulter **la vie fédérative et les relations avec les associations affiliées**. Lors de sa première rencontre le groupe a réalisé un état des lieux de l'existant et à fait les propositions de maintenir le «tour fédératif» en le couplant avec un temps technique autour d'une thématique/problématique rencontrée par les associations affiliées, de renforcer la présences des administrateurs aux assemblées générales et événements des associations affiliées et de créer un événement départemental qui permettrait d'identifier la ligue et ses valeurs. Ce rendez-vous annuel, grand public, envisagé pour l'été 2020, fera certainement l'objet d'un groupe de travail ou commission à lui tout seul. Il est prévu d'y associer les associations affiliées mais aussi les pôles tourisme et culture de la ligue de l'enseignement de Normandie.

Une de ces trois thématiques vous intéresse, rejoignez-nous...

Contact : Laurence. 02.33.77.42.51



LA LAÏCITÉ EST NOTRE GRAND COMBAT,

LES ADMINISTRATEURS EN FORMATION SUR LE THEME DE LA LAÏCITE

La laïcité, un sujet fondateur du mouvement de la ligue, a motivé les administrateurs à organiser cette journée de formation afin d'améliorer et approfondir la connaissance de ce sujet très complexe.



Le 7 juillet dernier, grâce à l'intervention de Philippe Clément et Albert Lemonnier, militants de la ligue de Normandie, les membres des CA de la ligue de l'enseignement de la manche et de l'UFOLEP 50 ont pu se réapproprier l'histoire, approfondir et échanger sur le thème de laïcité.

A partir d'exemples concrets, les 13 militants ont pu débattre et enrichir leurs analyses à ce sujet. Une journée très enrichissante et conviviale qui est le point de départ d'une démarche à élaborer et suivre au cours des années à venir.



Albert Lemonnier—Philippe Clément

Anne Hébert

QU'EST-CE QUE LA LAÏCITÉ ?



Ce n'est pas une opinion parmi d'autres mais bien la liberté d'en avoir une.

Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

Le fort attachement des français au principe de laïcité

Les Français sont toutefois moins à l'aise avec l'usage qui en est fait dans le débat public, selon un sondage de l'Observatoire de la laïcité, dont le journal Le Monde présentait les résultats le 31 janvier dernier. Globalement, l'enquête témoigne que la laïcité est vue par beaucoup comme un principe structurant de la vie publique. Elle «fait partie de l'identité de la France» pour 77% (contre 13% d'avis contraire) ; c'est un «principe républicain essentiel» pour 69% (contre 16%) ; elle n'est «ni de droite ni de gauche» pour 79% (contre 9%).

Mais seulement 44 % des sondés reconnaissent que la laïcité, telle que définie par le droit, est un principe qui rassemble, en théorie, et 18 % en pratique !

La loi de 1905 est-elle menacée ?

La Ligue de l'enseignement avec une trentaine d'autres organisations laïques, réunies le jeudi 22 novembre 2018 à Paris, ont mis en garde contre toute modification de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, quelles qu'en soient les voies. (communiqué de presse : <https://laligue.org/communique-non-a-la-revision-de-la-loi-de-1905/>)

Le gouvernement a, semble-t-il, décidé de mettre en chantier une révision de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État. Fondement de la laïcité républicaine, ce texte ne saurait être retouché que d'une main tremblante car cette loi de liberté constitue encore aujourd'hui le meilleur rempart contre les tentatives de récupération identitaire ou de travestissements essentialistes de la laïcité. (suite page 6)

FORMATION VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE POUR TOUS

La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) de Normandie, les directions départementales en charge de la cohésion sociale, le rectorat de Caen, la **Ligue de l'Enseignement**, les CEMEA, Normanvilles et d'autres partenaires issus des collectivités ou du secteur associatif portent un projet global intitulé «Laïcité pour faire société : être et agir ensemble».

Ce dispositif régional de formation autour des "valeurs de la République et de la Laïcité" se poursuit. Sur les 6 sessions prévues dans la Manche, seules 3 ont été maintenues. C'est en tout une quarantaine de personnes formées dans le cadre du dispositif valeurs de la république et laïcité.

Cette formation est destinée aux agents du service public, aux salariés et aux bénévoles associatifs.

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

1. **d'adopter** un positionnement adapté à leur situation professionnelle ou de bénévole et au statut de leur structure.
2. **d'apporter** des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions :

- Fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination
- Dans une logique de dialogue avec les populations

Le calendrier 2019 est disponible à cette adresse :

www.valeursrepubliquelaicite-normandie.fr/formations-en-region





MA 1^{ÈRE} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

... Celle de l'association « Les Goublins »...

Peu habitué à l'exercice de participer aux AG de nos associations, je me suis lancé dans le grand bain cette année...



Dominique Lelouey, administrateur

Lors d'un bureau, suivant une réunion de la commission cinéma, auquel était invité Jean-Christophe (membre du CA), celui-ci me « convia » à participer à l'AG de son association (il en est le président) « Les Goublins ». Lors d'un 1^{er} tour de table, auquel j'étais absent, il n'avait pas été permis de trouver une personne disponible pour participer à cette AG.

J'étais donc le désigné volontaire.

Le vendredi 18 janvier, me voilà donc à l'AG des « Goublins », association qui pratique la danse et la musique ; leur musique accompagnant, généralement, leurs danses. J'avais juste oublié que les membres de cette association étaient, de par leur activité, des noctambules (ils dansent et ils jouent jusqu'au bout de la nuit) et que de ce fait le début de cette AG était tardive (21h00)... Je me suis pointé aux heures « habituelles » des AG, à savoir 20h30... j'ai simplement attendu une petite demi-heure, dans le froid hivernal de ce mois de janvier, que les 1^{er} membres des « Goublins » arrivent. Une fois ceux-ci là, je donne un coup de main à installer la salle... Au bout d'une vingtaine de minutes, l'AG commence ; et avec elle un certain stress pour moi : comment vais-je me tirer de cette 1^{ère} AG ? Est-ce que je vais pouvoir apporter les bonnes réponses à leurs questions ?... Bref, vais-je être à la hauteur de leur attente ?

Jean-Christophe lance l'AG en présentant les personnes qui vont l'animer : les membres du CA et moi-même, représentant La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche. A cette évocation, deux charmantes dames sur ma gauche, s'interrogent à haute voix (mais sans agressivité aucune) : « Il nous semble bien que c'est la 1^{ère} fois qu'un représentant de La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche participe à notre AG... On se trompe ou pas ? »... Houlà, ça commence bien cette AG ; mon stress augmente d'un léger cran... je commence presque à ressentir un peu de sueur me couler dans le dos... il va falloir reprendre le contrôle de soi...



Je décide donc de prendre cette question à bras le corps et je commencerai mon intervention en y répondant.

Cette AG se déroule dans la bonne humeur générale. Cela m'aide à réduire mon stress...

Jean-Christophe présente le Bilan moral de l'association ; tranquille comme à son habitude. Le secrétaire apporte quelques précisions ici et là et l'assemblée est réceptive ; elle valide ce Bilan Moral.

Le trésorier adjoint, qui a un rôle élargi, présentent le Rapport d'Activité. Ce RA est très fourni ; on voit bien que cette association est vivante et très active... Les activités concernent les membres de l'association mais proposent également une ouverture vers les jeunes et beaucoup plus jeunes (bals folk pour les enfants, intervention au niveau des écoles), ... le thème du partage et de l'ouverture vers les jeunes enfants reviendra souvent dans les discussions lors de cette AG. Ce Rapport d'Activité est également validé.

La trésorière et son trésorier adjoint présentent le Rapport Financier. Là encore on peut dire que l'association n'est pas moribonde... Elle possède suffisamment de trésorerie pour voir venir sans avoir à beaucoup s'interroger sur sa capacité à investir et payer ses factures. Tous petits bémols : le niveau de certaines subventions est vraiment très faible et la présentation de ce Rapport Financier pourrait être amélioré (certaines catégories de charges et de recettes ne sont pas systématiquement bien affectées). Et là encore, validation sans problème de ce Rapport Financier.



L'élection du nouveau CD est faite ; certains membres terminent ou mettent fin à leur mandat, mais des remplaçants se proposent assez vite. Le nouveau CD élu se réunit pour désigner le bureau et les rôles des différents membres. Jean-Christophe conserve son rôle de président

Puis c'est le tour des débats/questions/réponses... Tous ces échanges sont nourris et se passent également dans la bonne humeur générale. On parle tarifs, manifestations à venir, implications auprès des enfants, ... un régal pour faire encore diminuer mon stress...

J'ai profité de toutes ces présentations pour peaufiner et personnalisé mon intervention qui approche... et mon stress repart à la hausse lorsque Jean-Christophe me passe la parole... je ferai avec

Je commence par remercier « Les Goublins » pour leur invitation à cette AG puis chose promise, chose due, je décide donc de répondre au questionnement des deux dames de ma gauche. Je m'excuse d'abord sur le fait que La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche n'ai pu participer à leurs précédentes AG et explique que je suis présent ce soir car La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche a décidé de renouer des liens un peu plus serrés avec ses associations.

Je rappelle juste que La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche n'est pas un simple guichet où chaque association ne vient que pour payer sa cotisation et prendre son assurance. J'ai été sincère et je pense que ce propos a bien été accueilli. Ouf... mon stress s'amenuise inversement proportionnellement à mon flux de paroles...

Je félicite ensuite l'association pour sa vitalité, son implication auprès des jeunes, son sens du partage et de la transmission ; j'en profite pour rappeler que ce sont les valeurs défendues par La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche et que nous sommes donc parfaitement en phase.

Je les félicite également pour la bonne tenue de leurs comptes financiers. Je profite de ce moment pour proposer, s'ils le souhaitent et le jugent nécessaire, une aide concernant la façon de monter des dossiers de demande de subventions et la présentation de leur compte de résultat ; La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche étant également un Centre de Ressource pour la Vie Associative. Tiens, mon stress est pratiquement à zéro...

Suite page 5





MA TERE ASSEMBLEE GENERALE

Suite de la page 4

Je me tourne encore vers « mes copines » de gauche et leur propose un deal : «La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche est venue ce soir à votre AG, vous serez les bienvenues à l'AG de La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche qui aura lieu le 21 mars (à 18h30 à Valognes). Si vous le souhaitez, vous pourriez même rentrer au CA de La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche...» ; j'espère bien les revoir à notre AG...

Et je termine en expliquant que La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche met en place une commission thématique dont l'objet est une réflexion sur la mise en place d'un événement d'envergure départementale où «Les Goublyns» auront toute leur place. Bon ben, c'est quasi fini et je suis toujours debout !

L'AG des «Goublyns» se termine par un pot de l'amitié autour de la traditionnelle galette des rois... c'est le moment de discuter encore avec quelques membres de cette association, et cette fois, sans aucun stress...

En conclusion, je remercie « Les Goublyns » pour leur accueil et, même si ils ne le savent pas, de m'avoir permis de vaincre un certain stress concernant la représentation de La Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Manche aux AG de ses associations...

Dominique Lelouey
administrateur

LES "SANS SOUCI"

FONT UN DON

À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 50

Originaire de la Manche, «Sans Souci», un groupe de musique et chansons traditionnelles et nouvelles, a existé durant une vingtaine d'années.

Animé au départ par Gérard Viel et Jojo Travert, ce groupe acoustique a rapidement évolué en formation trio avec en final Gérard Viel, Christophe Mahé et Philippe Alan.

Les instruments habituels de la musique folk tels que la guitare, accordéons diatoniques, flûtes, mandoline, vielle à roue et dulcimer accompagnent les chansons issues ou inspirées d'une tradition orale transmise de génération en génération.

Ainsi, cette association a eu pour objet, la mise en valeur des musiques et chansons de tradition orale de l'espace francophone, par un travail de collectage, de productions de concerts, de compacts disques, l'édition de documents et tout ce qui a permis de conserver et de mettre en valeur les richesses de ce patrimoine vivant.

Trois albums ont été produits et les concerts ont provoqué de nombreuses rencontres dans les villages normands ainsi qu'à l'extérieur de la France lors de tournées.

Sans Souci a été aussi une histoire d'amitié avec des membres associés en statut loi 1901.

Dans un esprit associatif et en plus des musiciens, Jérôme et Stéphanie Lecardonnel, Marie Jo Alan, Anne Marie Delacour, Nicolas Boros ont contribué activement à la vie de cette association.

Porteurs, de valeurs fortes associatives et engagés avec les mêmes convictions telles que le vivre ensemble et l'éducation à la culture, c'est naturellement que l'association Sans souci s'est affiliée à la Ligue de l'enseignement.

La cessation d'activité du groupe musical et la dissolution de l'association Sans Souci marque la fin d'une très belle aventure.

Néanmoins, le souhait de transmettre les biens de l'association Sans souci (sonorisation, éclairage et fonds numériques) à La Ligue de l'Enseignement 50 correspond réellement au désir de voir se poursuivre l'éducation à la culture pour tous, de manière solidaire et laïque.

Dans un objectif de continuité du travail associatif réalisé, l'association Sans Souci exprime ainsi par ce don, sa volonté de permettre aux associations affiliées à la Ligue de l'enseignement 50 d'obtenir un moyen de diffusion sonore et/ou d'éclairage à un tarif préférentiel pour mener à bien leurs activités socio-culturelles ou sportives.

Christophe Mahé

Membre de l'association Sans Soucis



En cette année 2019, **notre association fête ses 20 ans et son ralliement à « La Ligue de l'Enseignement ».**

C'est au travers du réseau «Génériques» que nous partageons les valeurs de «La Ligue de l'Enseignement». En effet

«Génériques» nous accompagne dans la programmation quotidienne de nos séances respectant un équilibre entre films «Grand Public », « Jeune Public » et « Art et Essai » pour lequel nous détenons un label.

Génériques assure également un accompagnement dans la promotion et l'animation de certains ciné-débats ou séances à thème en présence de spécialistes du monde cinématographique ou experts du thème traité en séance.

L'éducation à l'image constitue un axe majeur de «La Ligue de l'Enseignement» via son réseau «Génériques». Des séances scolaires spécifiques sont organisées en journée dans notre salle au travers des dispositifs « Ecole et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens au cinéma ». Les formations préparatoires à ces séances sont planifiées et organisées en collaboration étroite avec «La Ligue», notre secrétaire-animatrice et les enseignants tout au long de l'année scolaire.

Ces aides et accompagnements sont précieux pour des salles de cinéma comme la nôtre gérée par deux salariés mais aussi par un groupe de bénévoles non professionnels mais de bonne volonté !

Bravo et Merci aux équipes de «La Ligue» et à «Génériques» toujours à l'écoute et présents à nos côtés.

Michel REY Président de l'Association du cinéma Le Palace



DOSSIER D'AFFILIATION
2018-2019

du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

« S'associer est une force ! »





LA LAÏCITE EST NOTRE GRAND COMBAT

LE CIN'ACTION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION 50

La Ligue de l'Enseignement de la Manche a décidé, cette année, la mise en place d'un groupe de travail sur le cinéma

Le but est d'amener la vision culturelle cinématographique de la Ligue au cœur de notre département. «Le Cin'Action est né»

- Choisir un thème brûlant dans l'actualité,
- Choisir un film, support du thème choisi,
- Projeter ce film, 3 jours différents, dans 3 salles de cinéma, géographiquement réparties sur notre territoire,
- Organiser un débat sur le thème avec le public et des partenaires invités, sont les points que nous avons définis pour une application dès 2019.

Bricquebec le 18 janvier, Condé sur Vire le 1^{er} mars, Avranches également mi- mars, ont vu la projection du film «Nul homme n'est une île» suivie d'un débat. «**Le local serait-il le dernier territoire de l'utopie ?**»

Jean-Marie LECOUEY
administrateur

RAPPROCHEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS DU RESEAU GENERIQUES

Des rencontres **pour renforcer les liens** avec les associations culturelles qui utilisent Générique pour la diffusion de films.

C'est ce qui a motivé un rendez-vous le jeudi 15 Novembre entre Marion Lecardonnell responsable du pôle culturel de la ligue de Normandie, Anne Hébert Co-Présidente de la ligue 50 et le bureau de l'association de l'OCAC de Pontorson.

Au cours de cette rencontre nous avons pu améliorer notre connaissance mutuelle, présenter les services de la ligue de l'enseignement au-delà de la prestation cinématographique.

Nous avons également échangé à la fois sur les valeurs que nous partageons, mais aussi sur les actions que nous pourrions porter ensemble. Ces rencontres sont indispensables pour donner du sens au rôle d'une fédération départementale et à celle d'un réseau local d'associations. Ces rencontres régulières permettent d'accompagner la mise en œuvre concrète de notre pensée militante. Car n'oublions pas que la ligue de l'enseignement est un mouvement qui pense et qui agit.

Anne Hébert

QU'EST CE QUE LA LAÏCITÉ ?

Suite de la page 4

Les autres enjeux

Malgré une importance mobilisation des laïques, l'Assemblée nationale a voté la nuit du 26 au 27 juin 2018, l'**article de la loi de confiance** qui retire les associations religieuses de la liste des groupes d'intérêt. Les **cultes obtiennent ainsi un statut d'exemption, au mépris du principe de laïcité**. Toutes les associations à but culturel pourront désormais rencontrer des administrations ou des élus, et faire avancer auprès d'eux leurs idées, sans que le public ne soit informé, puisqu'il est maintenant implicitement suggéré par la loi que les religions défendent l'intérêt général... Pour de nombreux élus laïques, c'est un nouveau constat d'échec à s'opposer aux visées accommodantes de l'exécutif, qui semble prêt à égratigner la laïcité pour installer un "climat de confiance" avec les religions.

Par ailleurs, le **projet de loi pour une école de la confiance** débattu début février 2019 à l'Assemblée nationale a pour principale mesure l'abaissement de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans. Cela pourrait par conséquent **obliger les communes à financer les maternelles des écoles privées** sous contrat. Cela provoque déjà le mécontentement des maires et des syndicats d'enseignants qui estiment que **l'argent public n'a pas vocation à favoriser le développement de l'école privée**.

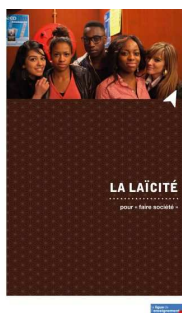
Enfin, que vient faire le **thème de la laïcité dans le grand débat national**, lancé, en février 2019 ? Ce choix a, de fait, surpris dans les milieux laïques tout autant que religieux, chacun craignant que de vieilles querelles ne soient réveillées à cette occasion. En intégrant le thème de la laïcité dans le grand débat national, le Président de la République met-il en sommeil son projet de modification de la loi de 1905, lancé en décembre ? C'est très peu vraisemblable. Il souhaite même, selon ses dires «*une réforme ambitieuse*» et chercherait plutôt à faire de la pédagogie !

L'idée de la laïcité en France est ancienne. Elle ne saurait être réduite à la loi du 9 décembre 1905 qui en pose les bases juridiques en organisant la séparation des pouvoirs religieux et politique. C'est un fait qu'il est essentiel de rappeler : la laïcité est liée à notre histoire et à notre culture. Sans ce **principe érigé en loi de la République**, comment animer l'enthousiasme et l'ambitieux triptyque **Liberté Égalité Fraternité, comment affirmer l'égalité des femmes et des hommes, comment affirmer l'égalité des citoyens?**

«Je ne suis pas obligé d'approuver ce que je tolère» Gandhi

Pourquoi il ne faut pas toucher à la loi de 1905 ?

https://www.solidarite-laique.org/je-milite/pourquoi-il-ne-faut-pas-toucher-a-la-loi-de-1905/?fbclid=IwAR3ftOA0D_dfApesvkS1S3XRB_fJarvx1joTuPJVeiYcFbRRx99Q_LZGwBg



Arnaud VASELIN,
Délégué départemental



ETRE ADMINISTRATEUR A LA LIGUE DE L ENSEIGNEMENT



Est-ce que je marche sur les pas de mon père ?

Je vous explique.

Est-ce volontairement, ou à cause de mon inconscient, peut-être?

La psychanalyse à deux balles, bref, je ne souhaite pas vous en faire un exposé.

J'ai toujours connu depuis mon plus jeune âge La ligue de l'Enseignement auparavant appelée la F.O.L.

Comment ? avec mon père enseignant, hussard de la république et élu au conseil d'administration de la FOL, dans les années 1970 et 1980. Je suis donc tombé dans la laïcité étant bébé et pourtant, je ne suis pas gros comme Obélix. Mon père m'a enseigné les valeurs de la laïcité, de l'engagement bénévole au sein de l'association, dans le village où il était instituteur. J'ai participé aux activités du foyer rural qu'il avait créé avec les jeunes du village. Ils se réunissaient et organisaient pour les habitants des moments festifs, des ateliers diversifiés comme la danse folklorique, le théâtre, le cinéma, la fête du 14 juillet, etc....

J'ai participé avec mes petites mains aux tâches et aux ateliers du foyer. J'ai ainsi acquis des savoirs, de la tolérance et le droit d'autrui grâce à ces bénévoles. Ils faisaient de l'animation socio-éducative, sans en avoir conscience. C'est l'Education Populaire, la Culture Populaire. ET puis c'est à mon tour..... comme en héritage...Oui certainement... Je suis un citoyen convaincu par le besoin de La Ligue de l'Enseignement dans les territoires ruraux, urbains, associatifs et politiques de notre pays. Je suis complètement convaincu par la nécessité de la laïcité dans la république. Elle permet à tous d'avoir la conscience de la notion de tolérance et de la liberté si chère aux citoyens. Jean-Marie m'a proposé de me présenter au conseil d'administration de La Ligue de La Manche, en 2018. Bénévole auprès du Cinéma Le Palace et de l'association Des Goublins, j'ai présenté ma candidature en souhaitant m'impliquer à faire vivre un réseau laïque en partageant des valeurs communes avec les acteurs associatifs du département.

Elu au CA, j'y participe en fonction de mes disponibilités, de mes compétences et de mes convictions. Je participe à l'action Ciné-débat avec l'équipe du CA. L'organisation de 3 séances autour d'un documentaire sont programmées dans des salles associatives du département. Le but est de pouvoir aller à la rencontre de la population pour débattre sur une nouvelle façon de faire une économie et de la politique partagée. «Nul homme n'est une île», est le titre du film qui sera programmé à Bricquebec, Condé sur Vire et Avranches.

Convaincu par les bienfaits de la pédagogie participative, les savoirs et le développement du sens critique sont plus facilement acquis. D'ailleurs, j'exerce le métier d'animateur en Education à l'Image au sein de l'association Au Fil de l'Ecran. Les milieux scolaires et éducatifs font appel à l'association pour des projets autour de la photographie et de l'image animée.

Ma passion des Images, je la partage aussi comme étant adhérent au Cinéma Le Palace, et membre du Conseil d'Administration, en faisant des vacances bénévoles pour l'animation des séances Cinéma pour le Jeune Public, lors des ciné goûter. L'objectif est la connaissance de l'image animée, d'initier aux techniques filmiques, de faire participer les enfants au Cinéma.

C'est l'Education aux Images.



Jean Christophe BORDIER
Administrateur



Je suis tombée dans l'éducation populaire quand j'avais 17 ans.

10 ans d'animation auprès des jeunes, 20 ans de formation auprès d'adultes, 50 ans depuis quelques mois et je milite toujours pour et en faveur de l'éducation populaire.

La rencontre avec la ligue de la Manche remonte à quelques petites années. Je suis présidente d'un patronage laïque affilié à la ligue depuis toujours. J'ai été coopté par Michel Chaignon.

Les 1ères réunions furent «étonnantes» pas simple à suivre, à vivre. Le conseil d'administration a été en parti renouvelé, les statuts revus et corrigés.

Je me sens bien maintenant avec l'équipe renouvelée. Des actions concrètes avec les associations affiliées locales ont été mises en place. Nous avons à cœur, de nous interroger sur les sujets de société sans jamais oublier nos valeurs, autour de la laïcité, de l'accès à la culture pour tous, les vacances pour tous, ...

On ne vient pas à la ligue par hasard : on y vient pour les idées, les gens, les valeurs, les actions,... sans oublier le côté convivial que nous défendons aussi !!

Christelle ALLAIN,
Administratrice et membre du bureau



Pourquoi adhérer à la ligue de l'enseignement de la Manche ?

Depuis quelques années je suis membre de l'association «cinéma et culture pour tous». A l'occasion d'une AG de cette association Anne Hébert est intervenue pour nous présenter La ligue de la Manche.

Nous avons échangé sur les diverses compétences de la ligue. J'ai pu constater qu'être au conseil d'administration de la ligue pouvait permettre de participer à une dynamique et de découvrir des ressources mettant en valeur toute association.

Ainsi après un temps de réflexion, j'ai décidé d'intégrer le conseil d'administration de la ligue de la Manche. Aujourd'hui je fais partie de la commission cinéma, nous avons commencé les cin'action en janvier dernier, ces films thématiques sur un sujet d'actualité suivi d'un débat sont traités en réunion et permettent d'échanger autour de nos pratiques.

La ligue de l'enseignement est fédérateur de partenariat et correspond aux attentes de notre association.

Annick Lenesley
Administratrice

...L'ÉDUCATION EST NOTRE GRANDE CAUSE

ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT,

Après une Assemblée Générale (celle du 17 mars 2018 à Gouville), le Conseil d'Administration qui se réunit ensuite, a pour **première mission d'élire les membres du Bureau et les 2 Co-Présidents**. La **réunion du Conseil d'administration du 12 avril 2018 à St Lô** a aussi été l'occasion d'**accueillir des nouveaux administrateurs et administratrices**. Ce renouvellement du CA et du Bureau a enfin été le **prétexte à réinterroger collectivement le rôle d'administrateur**. A partir d'un photo langage, les bénévoles ont échangé et réfléchi en petits groupes puis partager leurs idées et motivations, leurs questionnements ainsi que leurs engagements à participer à la vie statutaire et aux actions de la fédération.



Idées, envies et motivations



- ◆ Rencontrer les associations affiliées et être à l'écoute de leurs besoins
- ◆ Participer à l'élaboration du projet de la fédération
- ◆ Contribuer aux discussions collectives
- ◆ Transmettre et partager les valeurs de la Ligue
- ◆ Profiter de nos diversités
- ◆ Préserver l'esprit démocratique de notre organisation
- ◆ Privilégier la convivialité
- ◆ Défendre la solidarité intergénérationnelle, les vacances pour tous, l'éducation populaire



Questionnements...



- ◆ Comment impulser les valeurs et les idées de la ligue dans nos associations
- ◆ Existe-t-il une méthodologie ?
- ◆ Comment cibler les problématiques des associations ?
- ◆ Comment les fédérer ?
- ◆ Comment communiquer le projet de la Ligue ?
- ◆ Comment entraîner et motiver les bénévoles ?

Engagements et objectifs collectifs.....



- Se donner la possibilité d'expérimenter et privilégier la démarche collective
- Être exemplaire dans notre mandat
- Rassembler les associations affiliées et fédérer de nouvelles associations
- Proposer des actions en adéquation avec nos valeurs en directions des bénévoles
- Organiser une formation interne sur la laïcité
- Trouver des réponses aux besoins identifiés des associations



LA LAICITE EST NOTRE GRAND COMBAT,

EVALUATION DU PROJET REGIONAL 2015-2018

RETROSPECTIVE ET BILAN PROJETS FEDERAL ET REGIONAL

2013



Septembre: nouvelle réflexion des trois fédérations Calvados, Manche et Orne et décision d'une régionalisation globale bas-normande.

OBJECTIF :
1ER JANVIER 2015 !

2014

Travaux préparatoires sur le transfert des ressources humaines, patrimoniales et financières.

2015

- Top départ de la nouvelle ligue de l'enseignement de Basse-Normandie, structuration des pôles régionaux et des fonctions supports, élaboration des fiches actions 2015-2017 sur la base des orientations confédérales 2014-2016, nouvelle vie statutaire régionale...

- **Année 1 du nouveau fonctionnement des fédérations départementales avec 2 missions principales: le volet politique et le volet fédératif**

2016



Avril : création de la ligue de l'enseignement de Normandie, du CRUFOLEP et CRUSEP normands...

2017

Evolution des pôles, développement de nouvelles actions,...

2018

Janvier : JERF et prospectives à long termes...

Mars : Rencontres nationales en région

Juin : AG nationale à Perpignan

Octobre : CA régional élargi et premiers bilans de la régionalisation, les pôles, les fédérations...

Retour du Conseil d'Administration de la fédération de la Manche du 1^{er} février 2018 en présence de Martine LOUVEAU, Présidente de l'Union Régionale et de Jean-Jacques FABRE Secrétaire Général régional

Le **renouvellement du CA** à 80% avec un renouvellement de génération. La parole est plus partagée lors des CA

Le transfert d'activité a permis de faire autre chose : **la vie fédérative n'a jamais été autant prise en compte**. On organise des rencontres dans tout le département, on y va en binôme (salarié, élu)

La ligue a gagné en visibilité : les débats électoraux, les débats dans les cinémas, la montée en puissance du DLA, la formation des bénévoles, le partenariat renforcé avec le conseil départemental sur les politiques jeunesse.

Les salariés ont monté en compétences. Les **grilles de salaires ont été harmonisées et le temps de travail est mieux géré.**

Le **lien avec les centres de vacances** : on en parlait tout le temps avant et maintenant plus du tout!

Une meilleure **communication entre nous et avec la Région**, entre les élus qui sont à la Région et le département.

Ne pas multiplier les réunions de CA mais partager plus de responsabilités

Repenser les représentations dans le département : CDEN ?

S'impliquer dans les différents lieux de culture du département

Reparier des centres : le droit aux vacances, le droit à faire «Classe ailleurs», sans retrouver la lourdeur de la gestion.

LIRE ET FAIRE LIRE

Les bénévoles de Lire et Faire Lire dans La Manche, partagent toujours leur plaisir de la lecture avec les enfants. Ils interviennent dans 74 structures: 62 écoles primaires et maternelles, 3 centres de loisirs, 2 crèches, 2 bibliothèques, 2 relais assistantes maternelles et 2 centres sociaux.

Depuis cette année, une nouvelle expérience a débuté avec les enfants des demandeurs d'asile, au CADA d'Avranches. L'expérience avec les enfants d'émigrés est riche car les parents assistent aux lectures et participent au partage des cultures; (un témoignage sera exposé lors de l'Assemblée Générale).

De nombreux enfants (3375) ont bénéficié des séances hebdomadaires, dispensées pendant toute l'année scolaire par 80 bénévoles lecteurs. Pour l'année à venir, nous avons été contactés par un professeur de Français d'un collège de Sud Manche qui nous propose de nous associer à un projet départemental qu'elle met en place avec ses collègues. Nous communiquerons sur cette expérience lorsque nous aurons plus d'informations.

Le Département de la Manche soutient cette action.

Chaque année, de nouvelles rencontres initient de nouvelles actions. Mais notre but reste le partage du plaisir de lire et, à notre petite échelle, de lutter contre l'illettrisme.

Parmi les temps forts de cette année, je citerai la visite d'Alexandre Jardin qui, en séance de dédicaces à Saint-Lô, nous a rendu visite au C.M.S. du VAL de VIRE, afin de s'informer sur l'action des bénévoles lecteurs. Peu de structures de ce genre reçoivent Lire et Faire Lire. L'échange a été sympathique. Autre événement, 4 bénévoles de l'association ont pu assister aux Journées Nationales à Lille. Elles sont revenues fatiguées, mais enchantées de leur séjour. Les conférences, ateliers et rencontres entre bénévoles étaient très intéressantes. L'expérience est à renouveler avec un autre groupe. Mais le tableau n'est pas tout rose. De nombreux bénévoles lisent depuis plus de 15 ans et, l'âge venant, commencent à fatiguer. Nous faisons appel aux personnes retraitées ou ayant 50 ans révolus. Venez nous rejoindre car les demandes sont supérieures à nos possibilités

Maryvonne Kardjadj -Présidente de Lire et Faire Lire



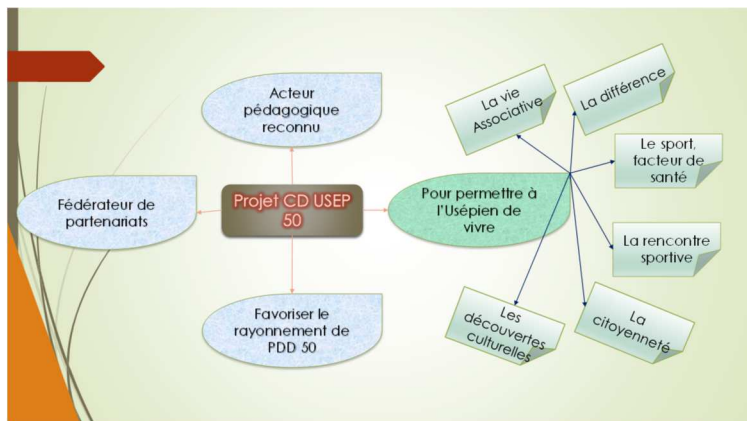
Maryvonne Kardjadj - lecture au CADA

Contact : Lire et Faire Lire :
Anthony Regnard 02.33.77.82.80



L'USEP

Le sens de notre engagement militant USEP : une autre idée du sport. L'USEP, secteur sportif scolaire de la ligue de l'enseignement contribue à la formation et citoyenne de tous les enfants des écoles primaires publiques pour une société humaniste et solidaire.



Le projet de l'USEP



Ainsi, en 2018, le comité départemental USEP a organisé avec l'association USEP de l'école de Moyon, une formation de sensibilisation au projet USEP des parents des jeunes usépiens.



L'UFOLEP

Une identité forte : «un sport éducatif pour tous»

L'UFOLEP a toujours défendu le sport comme facteur de bien-être, de santé et d'épanouissement personnel. L'UFOLEP utilise l'activité physique et sportive comme outil d'éducation et de santé, comme levier d'insertion et de lutte contre les discriminations, comme support d'une vie sociale et de projets partagés.

Dans le droit fil de son projet de développement, l'UFOLEP de la Manche, a décliné ces actions avec notamment les publics suivants

SPORT ET INSERTION, Mission Locale Centre Manche, Demandeurs d'Asile (France Terre d'Asile) et la Maison d'arrêt de Coutances

SPORT ET SANTE NATURE : en entreprise, Séniors, Structures adaptées,

SPORT ET JEUNESSE : Accueils Collectifs de Mineurs, Périscolaire.

Dans ce cadre, de nombreuses activités sont déclinées et notamment :

ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

Course C.O., running, marche nordique, activités de bord de mer et d'eau douce

SPORTS COLLECTIFS : sports traditionnels et innovants

ACTIVITES D'ENTRETIEN : pilates, méthodes douces, renforcement et cardio, cours collectifs



Action « coup de boost » avec la mission locale



Contact :
Florence
Beslon

02.33.77.42.50



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES pôle ressources associatives, engagement des jeunes

Vu par Anne Hébert,
co-présidente de la ligue de l'enseignement

Un beau projet pour l'engagement citoyen des jeunes : la création d'un conseil de jeunes au Conseil départemental de la Manche.

Mercredi 19 Décembre 2018, nous avons eu l'honneur, d'assister à la mise en place du conseil départemental des jeunes du département de la Manche. Ce conseil départemental a pu se mettre en place grâce à la volonté politique des élus du département mais également grâce à l'accompagnement du service jeunesse et sports du département par les salariés de la ligue de l'enseignement de Normandie.

Ce projet permet aux jeunes âgés de 12 à 16 ans de mieux comprendre comment fonctionne le conseil départemental, de s'investir dans des projets collectifs et de pouvoir porter une parole au plus près des élus départementaux. Il contribue à la formation citoyenne des jeunes du territoire.



La Séance d'installation

Vu par Alexandre Folliot,
coordinateur projet et engagement des jeunes à la ligue de l'enseignement de Normandie

Le 19 décembre 2018, les 54 jeunes conseillers départementaux de la Manche ont participé à la première session plénière du Conseil Départemental Jeunes de la Manche (CDJ50). Cette date marque le début d'un mandat de 2 ans pour des jeunes issus de classes de 5^{ème} et 4^{ème} en collèges publics ou privés, en MFR, en IME, en ITEP ou en IEM. Cela marque également la conclusion de la première étape de l'accompagnement mis en œuvre par la Ligue de l'enseignement auprès de l'équipe en charge du CDJ50. Cette sollicitation du Conseil départemental de la Manche vient ainsi confirmer la confiance que cette institution porte envers la Ligue de l'enseignement autour de la question de l'Engagement des jeunes.

Le CDJ50 concrètement, c'est quoi ?

62 jeunes de la Manche qui ont déposé leur candidature dans un format libre (courrier, vidéo, BD,...) exprimant leurs motivations.

54 jeunes dont les candidatures ont été retenues (sur 70 places possibles) pour avoir exprimé un projet et 8 « remplaçants ».

4 commissions thématiques, qui se réunissent une fois par mois, dans lesquelles les jeunes sont répartis : « Bien vivre ensemble », « Entreprendre et travailler », « Un monde numérique » et « Environnement et biodiversité ». Les commissions proposent des projets à l'Assemblée plénière et les mettent en œuvre.

Des journées de cohésions et de visites d'institutions.

2 Assemblées plénières par an qui vote les projets présentés par les commissions.

Une équipe de fonctionnaires territoriaux et de volontaires qui forment la « Cellule CDJ50 » et d'associations partenaires.

Quel rôle pour la Ligue de l'enseignement ?

L'accompagnement a débuté au cours du premier semestre 2018. L'équipe de la Ligue a ainsi présenté des outils, des méthodes et ses conseils à la cellule CDJ50 qui a pu librement se les réapproprier. L'objectif de cet accompagnement pour 2018 était d'amener le Conseil Départemental à construire un projet CDJ50 prenant en compte le souhait du département d'offrir aux jeunes un espace « d'apprentissage des pratiques démocratiques dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de solidarité en exerçant des responsabilités » tout en veillant aux bien-être des jeunes, de leurs besoins et envies.

Les sujets abordés lors de l'accompagnement touchaient à la fois des notions de méthodologie de projet, de démarche d'évaluation, et de connaissances sur le public préados/ados et de techniques d'animations participatives ainsi que la formation des élus, volontaires pour être tuteurs des jeunes.



LES PETITS AMBASSADEURS DU TRI,

CENTRE LOISIRS LES PIEUX, pôle politiques éducatives territoriales

Une action au sein du centre de Loisirs des Pieux, géré par la ligue de l'enseignement.

Depuis cet été, les enfants du centre de loisirs des Pieux sont sensibilisés et sensibilisent sur le recyclage et le tri des déchets.

Accompagnés par des agents de l'agglomération du Cotentin dans leurs actions, nos jeunes ambassadeurs du tri agissent : un nettoyage de plage au mois de juillet, la mise en place de poubelles de tri sur la structure, une « promenade propreté » dans le bourg des Pieux, des actions de sensibilisation au Local Jeunes et au foyer des personnes âgées. N'oublions pas leur participation à un concours d'affiches initié par l'agglomération du Cotentin...concours qu'ils ont gagné ! Leur affiche servira de support à une campagne de sensibilisation sur le recyclage des papiers.





...LA LAÏCITÉ EST NOTRE GRAND COMBAT

LA FORMATION DES BENEVOLES ASSOCIATIFS, pôle ressources associatives

En 2018, la Ligue de l'Enseignement a conforté la mise en place de la formation CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) sur le territoire de la Manche

Institué par un décret en 2008, le CFGA est un cycle de formation de 30h, qui permet à des bénévoles, âgés de 16 ans minimum, membres d'une association ou pas, d'acquérir des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

La formation rassemble des bénévoles, dirigeants, salariés, volontaires, citoyens autour d'un objectif commun : avoir une meilleure connaissance du fait associatif, tout en mutualisant les expériences.

2 sessions de formation ont eu lieu : au printemps (à Equeurdreville) et à l'automne (à St-Pierre de Coutances).



39 stagiaires ont été formés, donnant lieu à 136 journées stagiaires. 6 stagiaires avaient entre 18 et 25 ans.

Le bilan fait par les stagiaires est très positif. Ils mettent, notamment, en avant que :

2018 aura aussi été pour notre centre de ressources, la mise en place 1 formation complémentaire au CFGA. « comment jouer les complémentarités au sein d'une équipe ? »

Cette formation a réuni, sur une journée, 15 personnes, toutes intéressées pour suivre l'ensemble des autres formations qui pourraient être proposées par la ligue

sur ce format d'une journée. Les retours sont très positifs et constatent d'une adéquation du sujet à la réalité et aux problématiques des associations.

Renseignements : CRVA 02.33.77.42.51

IMPEC 2 BIS : LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES QUI S'ENGAGENT, pôle ressources associatives, engagement des

Après une première édition en mars 2017 à Gouville sur Mer et une seconde édition prévue en mars 2018, annulée à cause de la neige, cette seconde édition bis de l'évènement IMPEC a pu avoir lieu le 25 octobre 2018 à Coutances, au centre d'animation des Unelles.

Une centaine de jeunes et une cinquantaine d'accompagnateurs et partenaires ont fait le déplacement pour assister à une présentation de différents projets de jeunes et de dispositifs soutenant les initiatives et les volontés d'engagement des jeunes.

Piloté par la Ligue de l'enseignement de Normandie, IMPEC est le fruit d'un partenariat avec le Conseil Départemental de la Manche, la D.D.C.S de la Manche, la C.A.F. de la Manche, la M.S.A. Côtes normandes et le réseau Information Jeunesse. Des professionnels de la jeunesse, Points d'Appui Pour Ajir, se sont également impliqués dans l'organisation de cet évènement.

Temps d'échanges, expositions, vidéos, stands et démonstrations : la diversité des supports et des animations a pu donner une nouvelle occasion aux jeunes de mettre en lumière leur *Implication* dans ces projets, leurs *Motivations* à les mener, leurs *Participations* à l'animation du territoire, voire leurs *Engagements Citoyen* (I.M.P.E.C.). Le tout, en espérant susciter l'envie à d'autres jeunes de mener leurs projets.

L'évènement IMPEC 2 bis a également été l'occasion de marquer de manière festive les 20 ans des Juniors Associations et de la bourse d'initiative jeunes AJIR. A cette occasion, Emilie Porée, ancienne lauréate de la bourse, a reçu le prix du Concours vidéo jeunes « 20 ans de la bourse AJIR » pour sa réalisation d'un clip valorisant ce dispositif. La clôture de la journée a été assurée par différents groupes de jeunes au travers de représentations de danses orientales, de danse K-Pop, d'arts du Cirque et d'un concert Rock.

Le rendez-vous est fixé en 2020 pour une nouvelle édition d'IMPEC. En attendant, pour la rentrée scolaire 2019, les partenaires et la Ligue de l'enseignement réfléchissent déjà à un IMPEC PRO, destiné aux élus et aux professionnels de la jeunesse.



LE CENTRE DE RESSOURCES À LA VIE ASSOCIATIVE (CRVA)

Jeunes enfants, enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, seniors, personnes valides ou en situation de handicap, jouissants de toute leur liberté ou incarcérées, engagées dans des associations ou pas, porteurs de projets ou en recherche d'identité ... autant de publics touchés par les actions des associations de notre réseau ... **autant de dynamiques qu'il faut soutenir, de bénévoles qu'il faut encourager, de dirigeants qu'il faut accompagner pour voir les projets menés à bien. Au travers de notre centre de Ressources à la vie associative, nous poursuivons les missions**

- **d'accueil, de conseil, d'information,**
- **D'accompagnement**
- **De soutien à la structuration du dialogue civil**

Cette mission s'exerce aussi bien auprès des associations de notre réseau, qu'auprès de toute association du département.

Contact 02.33.77.42.51



...LA DEMOCRATIE EST NOTRE IDEAL !

COORDINATION JEUNESSE DÉPARTEMENTALE

Pôle ressources associative, engagement des jeunes

Comment favoriser la participation et l'implication des jeunes sur nos territoires ? Comment accompagner les jeunes dans leur démarche de projet individuel ou collectif ? Comment mettre en place des temps et des espaces adaptés aux besoins des 11-25 ans ? Où trouver les dernières actualités concernant les dispositifs et les politiques jeunesse ?

Pour répondre aux besoins des acteurs locaux et face aux enjeux de la nouvelle organisation des territoires, la **Ligue de l'enseignement s'est vue confiée** la fonction de coordination jeunesse départementale. Dans ce cadre, il s'agit d'animer et d'accompagner les acteurs locaux dans la définition et le développement d'une politique jeunesse déclinant prioritairement les axes suivants :

- L'Information des Jeunes
- L'Initiative des Jeunes
- L'Implication des Jeunes
- L'Insertion/inclusion des Jeunes

Pour cela, la Ligue de l'enseignement se fixe les objectifs suivants :

- Informer, former et accompagner les professionnels accompagnateurs de projets de jeunes et les responsables de projets territoriaux dans le cadre du pôle ressources départemental PESL;
- Sensibiliser et accompagner les élus locaux et associatifs en charge des questions éducatives ;
- Valoriser, mutualiser et produire de la ressource, de la connaissance et de l'expertise collective

Quel apport possible de la coordination jeunesse dans le cadre du PESL ?

Le pôle ressource départemental œuvre à l'accompagnement et au déploiement du projet éducatif social local (PESL), volonté politique visant à mettre en synergie la communauté éducative et les partenaires sociaux pour l'élaboration d'une offre éducative globale à destination d'un public jeunesse très large : 0 à 25 ans.

depuis son arrivée en avril 2018, la coordination jeunesse complète le collectif des coordinations thématiques qui composent ce pôle ressources : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, éducation et numérique, animation de la vie sociale et coordination PESL.

Les accompagnements démarreront en mars 2019 avec l'aide à l'écriture du diagnostic PESL du territoire de la communauté d'agglomération de Mont Saint Michel.

PARTIR EN CLASSES DE DECOUVERTE

Pôle tourisme éducatif et social



Partir en classes ailleurs, c'est souvent découvrir d'autres environnements. Les classes du département de la Manche ont été accueillies sur nos centres permanents mais également sur des centres d'autres régions.

Ainsi, les écoliers de 19 classes du département sont parties vivre leur séjour collectif

- ◇ en Voyage scolaire éducatif à Tatihou ou Paris
- ◇ En classe de découverte en Normandie (Granville, Gouville sur Mer, Clinchamps sur Orne, Ouistréham, Tourlaville)
- ◇ En classe de découverte hors Normandie (Le Collet d'Allevart, le Manoir de Chambon, Montvauthier).



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE

Aux côtés et en partenariat de votre fédération départementale, la ligue de l'enseignement de Normandie, s'appuie sur un réseau de bénévoles et de bénévoles formés.

Son action est portée par 8 pôles opérationnels :

- ◇ Actions culturelles et cinéma
- ◇ Politiques éducatives territoriales
- ◇ Actions éducatives en milieu scolaire / USEP
- ◇ Tourisme éducatif et social (classes découvertes/vacances)
- ◇ Ressources pour le sport affinitaire / UFOLEP
- ◇ Actions sociales et médico-sociales
- ◇ Administration des services/ressources humaines
- ◇ Ressources associatives, engagement des jeunes et animation des réseaux de l'économie sociale et solidaire

Dans la Manche, elle est présente

- ◇ **À Saint-Lô**, où vous retrouvez
 - ◇ **des représentants de chaque pôle opérationnel**
 - ◇ **Le siège de la fédération départementale**
- ◇ A **Gouville-Sur-Mer**, centre d'accueil classes/vacances/groupes
- ◇ A **Saint-Pair-Sur-Mer**, centre d'accueil classes/vacances/groupes
- ◇ A **Tourlaville**, centre d'accueil classes/vacances/groupes
- ◇ A **Les Pieux**, centre de loisirs et local jeunes
- ◇ A **Surtainville**, centre de loisirs





LA VIE FEDERATIVE, vue par Jean-Karl DESCHAMPS, Secrétaire Général national et administrateur de la fédération



35 000 associations, regroupées dans 103 Fédérations voilà qui fait du monde ! Très exactement 1,5 millions de personnes, ou plus précisément 1,5 million d'adhérents. Car ces chiffres sont ceux qui caractérisent la ligue de l'enseignement, le plus important et l'un des plus anciens mouvements d'éducation populaire de France. Une grande et belle maison qui, depuis 1866, s'active au service de la République et de ses citoyens.

Même si le sentiment d'appartenance à notre mouvement national n'est pas toujours simple à ressentir, chacune des associations affiliées à la fédération de la Manche contribue activement à rendre vivant l'ensemble de la confédération. L'un des marqueurs de cette réalité s'observe dans le mode de gouvernance de notre mouvement. A la ligue, le pouvoir de décision est aux adhérents ! Pour l'exercer chacun dispose d'une voix. Ainsi, les adhérents des associations locales décident des actions qu'ils feront ensemble et pour cela choisissent leurs dirigeants. A leur tour, ce sont ces mêmes associations locales qui choisissent les orientations et les dirigeants de la fédération départementale. Enfin, ce sont les fédérations départementales qui décident des orientations nationales de la Confédération, et en élisent les dirigeants nationaux.

Depuis 8 ans maintenant, issu de la fédération de la Manche, j'ai l'honneur de faire partie des dirigeants de la confédération. D'abord comme administrateur (nous sommes 36 au total), puis comme secrétaire national et depuis octobre 2018, en tant que secrétaire général.

Notre responsabilité d'élus nationaux est d'abord de concrétiser les orientations choisies par l'assemblée générale des fédérations départementales, d'assurer la bonne gestion des équipes professionnelles et de représenter le mouvement auprès des ministères, des institutions et des structures nationales. Mais elle est surtout d'accompagner nos 103 fédérations dans leur action de développement ou, lorsque c'est nécessaire, dans la gestion des difficultés qu'elles peuvent avoir à affronter. C'est à mes yeux la plus importante de nos missions car ce sont les fédérations qui ont la charge d'accompagner celles qui sont le cœur de la ligue : les associations.

EN ROUTE VERS LE PROJET STRATEGIQUE DE LA CONFEDERATION

Le Conseil d'administration de la confédération a décidé d'organiser des rencontres nationales en région co-construites avec les Unions régionales. **Votre fédération départementale** a activement participé à la réunion organisée à Asnelles les 19 et 20 mars 2018.

Il s'agissait d'apprécier collectivement l'état des orientations stratégiques du mouvement dans nos principaux champs d'intervention :

- Thème 1 – Éducation (dont le sport scolaire avec l'Usep)
- Thème 2 – Développement associatif (dont l'assurance – avec l'Apac – et le sport pour tous – avec l'Ufolep)
- Thème 3 – Vacances et loisirs éducatifs
- Thème 4 – Formation professionnelle (avec l'Infrep)
- Thème 5 – Culture

Ces trois approches cumulées avaient pour objectif de préciser le regard porté sur les principaux atouts et points de fragilité de notre mouvement. Elles ont été traitées par des temps d'échanges en plénière et en ateliers, le résultat de ce travail venant ensuite nourrir le projet stratégique de la ligue de l'enseignement et de l'ensemble de ses fédérations.

Arnaud VASSELIN
Délégué départemental

LA FÉDÉRATION DE LA MANCHE A SOUTENU LA MOTION DE DÉFIANCE À L'ÉGARD DU CA DU CONFÉDÉRAL.

Notre mouvement a connue en 2018 quelques «turbulences». Les fédérations départementales ont pour la première fois, depuis sa création, provoqué une Assemblée Générale Extraordinaire assortie d'une motion de défiance envers le Conseil d'Administration National. La fédération de la Manche fut l'une des 42 fédérations à demander cette AGE. A la lecture de notre intervention lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 septembre nous pourrions presque voir en filigrane notre projet associatif et curieusement elle anticipe notre position dans la crise sociale de cette fin d'année.

Lors de son CA exceptionnel du 31 août dernier la fédération de la Manche a pu réunir l'ensemble de ses militants : les administrateurs, administrateurs honoraires, présidents de l'USEP, de l'UFOLEP et les participants ont pu débattre librement sur les raisons et les enjeux de cette crise. Suite à ces échanges riches et constructifs, **Le CA s'est prononcé à l'unanimité pour le vote de la motion de défiance** à l'endroit de l'ensemble du Conseil d'administration national. C'est en **toute impartialité et sans position partisane** que la fédération de la Manche a pris cette décision. La fédération de la Manche a fondé sa position sur la volonté de **trouver une solution pérenne** qui permette à notre mouvement de sortir de cette crise et de se remettre au travail dans une ambiance sereine. **Un acte fort était devenu nécessaire** pour reconstruire un Conseil d'administration **uni, majoritaire**, en capacité d'appliquer une ligne politique claire dont nous avons tant besoin pour **agir et défendre nos valeurs** de ligueurs au cœur de nos territoires de vie et d'engagement. Alors pour sortir de cette impasse, la fédération de la Manche a invité les fédérations départementales à **OSER** ce vote de la motion de défiance.

Suite à l'AGE du 22 septembre 2018 le vote de la motion de défiance largement exprimé, les 36 membres du CA ont démissionné. Le samedi 27 Octobre 2018 36 nouveaux membres du CA ont été réélus ainsi qu'un nouveau bureau.

Depuis cette date le CA s'organise, et prépare la question du congrès de Marseille. **Provisoirement intitulée «la Ligue, un acteur politique»** elle tendra à préciser le rôle politique singulier que joue la Ligue de l'enseignement en tant que mouvement laïque d'éducation populaire.

Anne Hébert
Régis Mouchel
Co-présidents





...LA LAÏCITÉ EST NOTRE GRAND COMBAT

VIE STATUTAIRE DÉPARTEMENTALE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2017

Extrait des statuts Les candidats au Conseil d'Administration sont présentés par les personnes morales affiliées ou se présentent à titre d'adhérent individuel. Les adhérents non présentés par une personne morale affiliée ne peuvent représenter plus de 30 % du nombre total des administrateurs. Le Président(e) du comité directeur UFOLEP ou son représentant(e), le Président(e) du comité directeur USEP ou son représentant(e) et le Président(e) de l'Association Départementale Lire et Faire Lire ou son représentant sont membres de droit du Conseil d'Administration avec voix consultative.

ADMINISTRATEURS :

	<u>1ère élection</u>	<u>Association</u>	<u>Catégorie</u>
ALLAIN Christelle	2015	P. LAIQUE EQUEURDREVILLE	ASSOCIATION
BORDIER Jean-Christophe	2018	LE PALACE	ASSOCIATION
CHAIGNON Michel	1990	CIEC	ASSOCIATION
DESCHAMPS Jean-KARL	2003	ADHERENT INDIVIDUEL	ADHESION INDIVIDUELLE
DUDOUIT François	2017	ADAME DES MARAIS	ASSOCIATION
HEBERT Anne	2013	ADHERENT INDIVIDUEL	ADHESION INDIVIDUELLE
KARDADJ Maryvonne	1991	AMICALE LAIQUE AVRANCHES	ASSOCIATION
LECARDONNEL Jérôme	2003	SANS SOUCI	ASSOCIATION
LECOUVEY Jean-Marie	2014	AU FIL DE L'ECRAN	ASSOCIATION
LEDANOIS Arnaud	2017	CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR	ASSOCIATION
LEFEVRE Emmanuel	2017	LES SALTIMBRES	ASSOCIATION
LELOUEY Dominique	2014	NORD COTENTIN MOUNTAIN BIKE	ASSOCIATION
LENESLEY Annick	2018	CINEMA ET CULTURE POUR TOUS	ASSOCIATION
MOUCHEL Régis	2008	ASS VALOGNAISE DE LOISIRS	ASSOCIATION
MUSITELLI Alban	2016	ECOLE DE PREETI	ASSOCIATION
ROULLAND André	1985	PATRONNAGE LAIQUE OCTEVILLE	ASSOCIATION

ADMINISTRATEURS HONORAIRES :

ARRIVE	Daniel
GEORGES	Gérard
EMERY	Daniel
CATELIN	Dominique
POULLAIN	Edith
JOURDAN	Anne-Marie
EUSTACHE	Albert
MOSQUERON	Serge
FOUCHARD	Bernard

VOIX CONSULTATIVES :

CATELIN Dominique pour l'USEP
KARDJADJ Maryvonne, pour Lire et Faire Lire
HUBERT Olivier, pour l'UFOLEP

DATES DE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Jeudi 1^{er} Février 2018
Le Jeudi 12 Avril 2018
Le Jeudi 14 Juin 2018
Le vendredi 31 Août 2018
Le Jeudi 4 octobre 2018
Le Jeudi 29 Novembre 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le samedi 17 mars 2018 à Gouville s/Mer

COMPOSITION DU BUREAU ELECTION C.D'ADMINISTRATION DU 12.04.2018

Le Conseil d'Administration élit pour un an au scrutin secret, parmi ses membres, un Bureau Permanent de 6 membres maximum comprenant : 2 Co-Président(e)s, 1 Trésorier, 1 Trésorier(e) adjoint(e), 2 membres dont les rôles pourront être précisés dans le règlement intérieur

Les membres du Bureau Permanent sont rééligibles. Chacun d'eux ne peut l'être plus de 6 ans consécutivement.

HEBERT Anne	CO-PRESIDENTE
MOUCHEL Régis	CO-PRESIDENT
LECARDONNEL Jérôme	TRESORIER
LELOUEY Dominique	TRESORIER ADJOINT
LECOUVEY Jean-Marie	MEMBRE
ALLAIN Christelle	MEMBRE



VIE STATUTAIRE NATIONALE ET PARTICIPATIONS AUX REGROUPEMENTS

Journées études des responsables fédéraux	24 au 26 janvier 2018
Assemblée générale APAC/MAC	22-06-2018
Assemblée générale ordinaire confédération	23 et 24-06-2018
Assemblées générales extraordinaires	22-09-2018 27-10-2018

REPRESENTATIONS DE LA FEDERATION

dans les instances et groupements départementaux

REPRESENTATIONS ASSUREES PAR LA FEDERATION

50 DANS LE DEPARTEMENT :

Comité Départemental C.E.L
Comité Départemental Education Populaire et Jeunesse
Comité Départemental Accès à la Citoyenneté
Comité Départemental des Impôts
Comité Départemental Action Tourisme
Comité de Programmation Leader + St Lois
Conseil Vie Educative Equeurdreville
Comité Technique Leader + St Lois
Comité Départementale à la Parentalité
Collectif Soutien aux Sans Papiers Manche
Comité Lutte Contre idées extrême Droite
Lire et Faire Lire
UFOLEP
USEP
Ligue Normandie
RESSOL
Conseil de Développement Cotentin (nouvelle)
Comité Consultatif Vie Associative Tourlaville
CDEN
Référent Egalité

REPRESENTATION ASSUREES PAR LA LIGUE NORMANDIE DANS LE DEPARTEMENT

Jury Départemental BAFA
Comité Jeunesse au Plein Air

REPRESENTATION ASSUREE PAS LA FEDERATION 50 AU TITRE DU CNEA

Conseil Départemental de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative

VIE STATUTAIRE REGIONALE

Représentants de la fédération
au conseil d'administration de la la ligue de l'enseignement
de Normandie

Titulaires

HEBERT Anne
MOUCHEL Régis
LECARDONNEL Jérôme

Suppléants

LECOUVEY Jean Marie
LELOUEY Dominique

VIE STATUTAIRE RÉGIONALE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 12 juin 2018.

Le conseil d'administration s'est réuni :

- Le 19 février 2018
- Le 16 avril 2018
- Le 22 mai 2018
- Le 29 août 2018
- Le 17 septembre 2018
- Le 13 octobre 2018
- Le 17 décembre 2018





L'EDUCATION EST NOTRE GRANDE CAUSE,

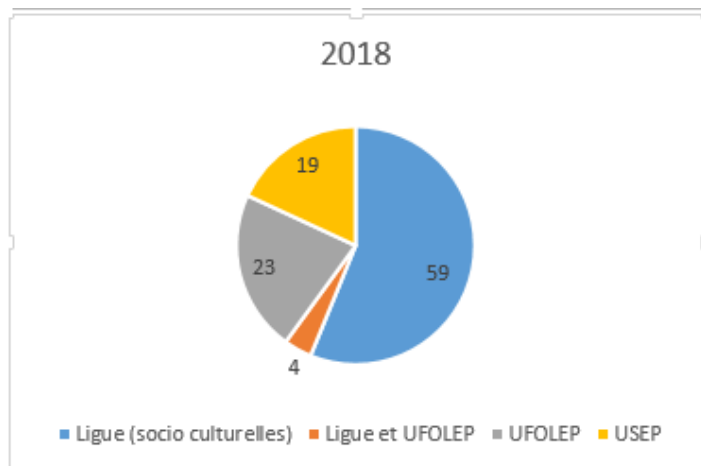
QUELQUES CHIFFRES

97 associations
4015 adhérents associatifs
16 adhérents individuels

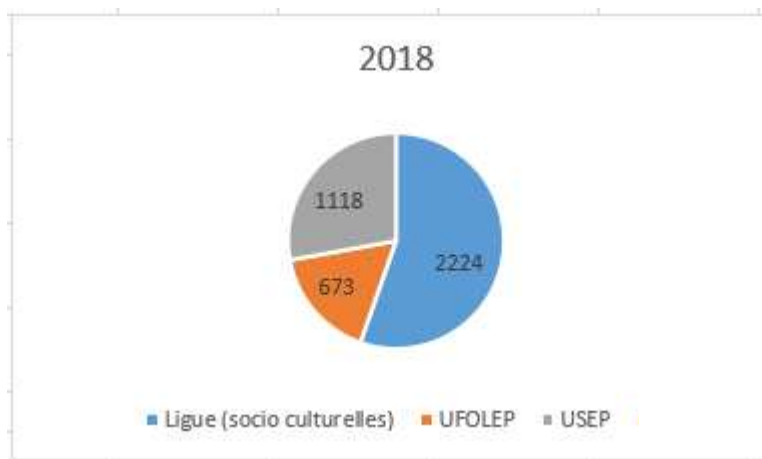
Evolution de l'appartenance des associations	2014	2015	2016	2017	2018
Ligue (socio culturelles)	56	55	55	56	59
Dont Ligue et UFOLEP		1	2	4	4
UFOLEP uniquement	29	26	20	20	19
USEP	21	19	20	20	19

Evolution de la répartition des adhérents	2014	2015	2016	2017	2018
Ligue (socio culturelles)	2168	2239	2345	2334	2224
UFOLEP	1180	941	877	713	673
USEP	1175	808	1025	1034	1118

REPARTITION DES ASSOCIATIONS



REPARTITION DES ADHERENTS



LES ASSOCIATIONS UFOLEP au 31.08.2018

Rugby Club Pays de Coutances
Club de Modélisme des Jeunes
Assoc du Médico-Social de la Hague
Club de la Baie Carolles
A.L.E.R.C.H.
ACAIS IME Cherbourg
50 Sports
Nords Cot.Mount.Bike
USLG Sports Loisirs
Union Sportive la Glacerie P'tits Marmots Gym
Amicale Laique
Amicale Laique St Clair sur Elle
Mob Cross du Lycée Claude Lehec
C.D UFOLEP Manche St Lô
Stade St Lois
Badminton Saint-Lois
Amical Cyclo KM 0 Ste Mère Eglise
Ass Comm Coord.et une Emergence des Init.Locales
Foyer Socio Culturel
Club Omnisport de Sourdeval
Tonneville Sports et Loisirs
Asso Anim'Hag LES GODILLOTS
Ecole Voile et Vent

AGON COUTAINVILLE
AVRANCHES
BEAUMONT HAGUE
CAROLLES
CHERBOURG EN COTENTIN
LA GLACERIE
LE NEUF BOURG
CHERBOURG EN COTENTIN
LA GLACERIE
LA GLACERIE
PONTORSON
ST LO
ST HILAIRE DU HARCOUET
ST LO
ST LO
ST LO
STE MERE EGLISE
STE MERE EGLISE
SAINT SAUVEUR LE VICONTE
SOURDEVAL
TONNEVILLE
TONNEVILLE
TOURLAVILLE



LES ASSOCIATIONS USEP au 31.08.2018

Ass. port SC P.M Franc
Ass. Amis Ecole Laique
Usepiens Ecole Laique Avranchin
Stade de Domjean
Ass USEP Ecole Primaire Ducey
Assoc.Sport.Ecole
USEP Julien Bodin
Association USEP du Mortanais
Ass. USEP Ecole Moyon
USEP
USEP Ecole Publique
Asso Sport USEP
La Scolaire Pontorsonnaise
Asso Sport Scol.USEP
As Sport USEP
Club SP.RPI ROUXEVILLE
C.Scol Calmette Guérin/Jules Verne
C.D USEP 50
USEP

AVRANCHES
CONDE SUR VIRE
LA CROIX AVRANCHIN
DOMJEAN
DUCEY LES CHERIS
HEBECREVN
MARGNY LE LOZON
MORTAIN BOCAGE
MOYON VILLAGES
NOTRE D.DE CENILLY
PERIERS
PONT HEBERT
PONTORSON
ST AMAND
ST JEAN DE DAYE
ST JEAN DES BAISANTS
ST LO
ST LO
ST SAUVEUR LENDELIN



ASSOCIATIONS AFFILIEES ET POINTS GENERIQUES SAISON 2017-2018

S'ASSOCIER
www.LAUSQUE.org
EST UNE FORCE !



-  Association socio-culturelle
-  Association UFOLEP
-  Association USEP
-  Génériques—Salle fixe
-  Génériques, circ. itinérant



**DOSSIER D'AFFILIATION
2018-2019**

-du 1er septembre 2018 au 31 août 2019-

« S'associer est une force ! »



97 associations

Répartition par appartenance

- 55 socioculturelles
- 4 socioculturelles **et UFOLEP**
- 19 UFOLEP
- 19 USEP

4081 adhérents

Répartition par appartenance

- 2224 socioculturels
- 673 UFOLEP
- 1118 USEP

16 adhérents individuels

**Vivez ! Luttezz ! Aimezz !
Associez-vous !
Résistez aux choses
Les plus terribles**

Edgard MORIN